

Plan d'action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION
ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

NORD-DU-QUÉBEC



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation).

ISBN 978-2-555-00803-8 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2025



Mot du ministre responsable de la région

En tant que ministre responsable de la région du Nord-du-Québec, je suis fier de notre plan d'action, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Ce plan se veut une réponse concertée du gouvernement du Québec aux priorités des acteurs et des élus régionaux pour leur collectivité.

Ce plan d'action régional permettra à tous les partenaires d'orienter leurs actions et leurs interventions afin de répondre aux priorités des gens du Nord-du-Québec. La vitalité du territoire repose sur différents facteurs, mais surtout sur l'engagement et la mobilisation des personnes qui ont une influence sur son dynamisme. Nous avons à cœur de faire de la région un important moteur de développement pour le Québec.

Le territoire a ses spécificités, ses couleurs et ses richesses propres. Il est primordial de les mettre en valeur et de faire en sorte qu'elles aient des retombées positives pour toute la population. Le présent plan d'action nous permettra d'ailleurs de mieux nous outiller pour faire face aux défis auxquels la région est confrontée, notamment en ce qui concerne l'attractivité du territoire, la dévitalisation des milieux, la pérennité des services de proximité, l'offre de formation en enseignement supérieur ainsi que le manque de logements.

Notre gouvernement démontre encore une fois sa volonté d'aller toujours plus loin pour mettre de l'avant des solutions efficaces afin de maximiser le bien-être ainsi que le sentiment d'appartenance de chaque communauté du Québec. Ensemble, nous aspirons à rendre la région du Nord-du-Québec encore plus forte, prospère et durable!

Continuons d'innover en matière de développement local et régional. Pour ce faire, nous devons adopter une approche proactive et nous adapter aux enjeux qui évoluent sans cesse. Soyons une source d'inspiration en mettant de l'avant des initiatives et des mesures porteuses.

Grâce au plan d'action, continuons d'agir concrètement pour les générations d'aujourd'hui et de demain!

(Original signé)

Jean Boulet

Ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Mauricie, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec

Mot du président de la conférence administrative régionale (CAR)

La Conférence administrative régionale du Nord-du-Québec (CAR) est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan d'action qui découle de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Elle doit s'assurer que les particularités de la région et ses priorités sont prises en compte. À cet égard, nous pouvons tirer de la fierté de ce plan d'action régional. Il est à l'image des attentes des acteurs et des élus régionaux, tout en répondant aux besoins des Jamésiens.

Pour arriver à un tel résultat, une démarche de consultation a été effectuée dans le cadre du renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Tant les ministères et organismes gouvernementaux que les partenaires, les personnes élues et la société civile ont été appelés à y participer. Grâce à cette synergie, les élus régionaux ont été en mesure de déterminer quatre priorités régionales de développement qui correspondent aux réalités de la collectivité. Le plan nous permettra de réaliser des actions concrètes et d'intervenir en amont pour atteindre nos objectifs et répondre aux priorités établies.

Pour ma part, en tant que président, je travaillerai en étroite collaboration avec le ministre responsable de la région du Nord-du-Québec afin que le plan d'action puisse être déployé et que des initiatives prometteuses voient le jour au cours des prochaines années.

C'est en travaillant en concertation aux niveaux régional et national que nous contribuerons à favoriser un meilleur arrimage et une cohérence accrue entre les interventions porteuses pour le dynamisme de notre territoire.

Le plan d'action contribue à assurer la mobilisation de tous les acteurs impliqués et permet aux ministères et organismes d'offrir une réponse aux priorités déterminées dans le cadre d'un chantier commun. Il nous permettra également d'ajuster progressivement nos interventions selon l'évolution des besoins de la population.

Au bout du compte, la Baie-James sera plus dynamique et plus attractive.

(Original signé)

Philippe Boivin

Président de la CAR et directeur régional du Nord-du-Québec

Table des acronymes

CAR	Conférence administrative régionale
LAOVT	<i>Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i>
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA	Ministère de la Famille
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MLF	Ministère de la Langue française
MO	Ministères et organismes
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MRR	Ministre responsable de la région
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
SPN	Société du Plan Nord

Les priorités de la région du Nord-du-Québec (10)

Précision importante

Ce portrait présente un état de situation pour le secteur de la Baie-James uniquement. Dans la perspective où le Gouvernement de la Nation Crie et l'Administration régionale Kativik expriment le souhait, leurs priorités respectives pourraient être inscrites à la Stratégie. Autrement, ces organismes poursuivront leur partenariat avec le MAMH en concordance avec les priorités issues de leurs propres outils de planification.

Dans le contexte spécifique de déclin démographique, les partenaires des villes et localités jamésiennes font face à d'importants défis en matière d'occupation et de vitalité des territoires.

D'abord, sur le plan de la migration interrégionale, la Baie-James enregistre annuellement les taux nets négatifs de sortie parmi les plus importants de l'ensemble des MRC des régions éloignées. Elle peine à assurer la rétention des nouveaux arrivants, mais aussi l'enracinement de la population en place. Ce phénomène est l'une des principales causes de la crise que les partenaires de la région veulent contrer.

De plus, le navettage de travailleurs est un facteur qui exacerbe la crise démographique. Le phénomène constitue une cause majeure de dévitalisation des milieux. Selon les données du recensement de 2021, 25 % des emplois à la Baie-James sont occupés par des personnes qui résident dans une autre région.

En éducation, la Baie-James fait face à une pénurie de personnel préoccupante, alors que la part du personnel enseignant non légalement qualifié atteint 22 % en 2023, soit un peu plus du double de la moyenne québécoise. Aussi, le départ des jeunes qui poursuivent leurs études dans d'autres régions après leur parcours au secondaire ou au collégial s'explique en bonne partie par l'offre limitée de programmes de formation postsecondaires. Comme la région ne parvient pas encore à former sur place une main-d'œuvre qualifiée, le défi de recrutement et d'intégration est de taille pour les employeurs.

Les partenaires de la région veulent soutenir les commerces de proximité et les entreprises de services, dont la clientèle se rétrécit avec le déclin démographique. Essentiels à la vitalité des communautés, ils ont aussi été touchés par les fermetures imposées par les feux de forêt de 2023, ainsi que par la pandémie de COVID-19. Leur approvisionnement est un défi en raison des modes de transport limités et des frais reliés aux longues distances qui séparent la Baie-James des grands centres. Le manque de personnel entraîne par ailleurs une réduction des heures de services dans les commerces de détail et des retards dans la construction, en plus de fermetures d'entreprises d'hébergement et de restauration. Enfin, la fluctuation du prix des métaux et du bois d'œuvre a aussi des impacts sur l'économie régionale.

Au déclin démographique, à l'éloignement et à l'isolement, s'ajoutent notamment comme contraintes structurelles la rudesse du climat, la forte dépendance économique à la grande industrie et aux ressources naturelles et les économies d'échelle limitées. Ensemble, ces éléments conditionnent l'environnement socioéconomique de la Baie-James, en plus de diminuer son attractivité comme milieu de vie.

Ce sont tous ces éléments de contexte qui ont guidé la réflexion des partenaires des communautés jamésiennes en inscrivant les quatre priorités régionales pour la période 2025-2029. Des axes d'intervention sont proposés, en collaboration avec les ministères et organismes, afin de mettre en place des conditions favorables au renversement de la tendance démographique.

Priorité 1 Renforcer l'attractivité de la Baie-James pour favoriser l'établissement durable de nouveaux arrivants et l'enracinement des Jamésiens à leurs milieux de vie

Démarche de mise en œuvre

Avec la mise en place d'actions structurantes et la relance d'une organisation régionale dont le mandat est mieux arrimé sur les besoins du milieu, les partenaires de la région, en collaboration avec les ministères et organismes, se voient offrir une belle occasion de coopérer plus étroitement. Ainsi, les interventions liées au recrutement et à l'établissement durable de nouveaux travailleurs à la Baie-James seront coordonnées de manière plus efficace. En matière de mobilité, la récente arrivée de personnes immigrantes et de nouveaux arrivants à la Baie-James a mis en lumière des besoins, notamment pour assurer l'accès à des services publics qui ne sont disponibles que dans d'autres régions administratives. Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, il devient également nécessaire pour les membres des communautés jamésiennes de pouvoir se déplacer sur une base plus régulière pour le travail, pour poursuivre des études et pour des raisons familiales.

Priorité 2 Positionner le cheminement éducatif des Jamésiens comme pilier de la vitalité des communautés

Démarche de mise en œuvre

L'éducation est au cœur des priorités des familles québécoises et jamésiennes. Les partenaires de la Baie-James reconnaissent la place prépondérante des services de garde, des écoles et de l'offre de services en éducation supérieure dans l'attractivité des milieux de vie; aussi, leur mobilisation pour renforcer tout le cheminement éducatif régional est essentielle. D'abord, il y a une volonté d'accroître le nombre de places dans les centres de la petite enfance, de bonifier le soutien au démarrage de nouveaux services de garde en milieu familial, d'assurer le maintien du réseau existant et d'augmenter la qualification en emploi des éducatrices à la petite enfance. Ensuite, devant la pénurie de personnel enseignant qualifié dans les écoles, les partenaires de la région évaluent les façons de réaliser des projets pédagogiques qui intègrent les éléments du mode de vie jamésien, tels que la nature, la culture et la nordicité. Enfin, l'élargissement de l'offre de services dans l'enseignement supérieur est souhaité par les communautés jamésiennes. En plus de favoriser l'attractivité de la région, il importe à la communauté de faciliter la rétention des personnes souhaitant entreprendre un projet d'études dans certains secteurs essentiels et porteurs pour l'avenir.

Priorité 3 Améliorer la résilience des commerces de proximité et des entreprises de services qui sont essentiels à l'attractivité de la Baie-James et à la qualité de vie des Jamésiens

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires du milieu jamésien sont préoccupés par les effets du déclin démographique sur l'accès à des services publics et privés. Le maintien en activité des entreprises locales est crucial puisqu'elles contribuent à l'occupation et à la vitalité du territoire; aussi, il existe une volonté d'accroître la résilience des commerces de proximité et des entreprises de services. Les actions qui s'inscrivent autour de cette priorité régionale visent d'abord à réaliser des portraits commerciaux et industriels de toutes les villes et localités jamésiennes pour pouvoir agir sur les besoins spécifiques de chacune d'elles. Réaliser un portrait de l'écosystème entrepreneurial à la Baie-James est aussi une action à privilégier. En matière d'innovation, la transformation numérique est au cœur des préoccupations des entreprises de services et des organisations offrant des services de proximité. Des initiatives en ce sens sont à prévoir.

Priorité 4 Déployer une stratégie en habitation

Démarche de mise en œuvre

Préoccupés par la pénurie de logements à la Baie-James, les partenaires des villes et localités jamésiennes ont amorcé une réflexion, au cours des dernières années, afin d'identifier des solutions adaptées à la diversité de leurs réalités, marquées par l'éloignement, les coûts élevés de construction et le navettage de travailleurs. Armés d'un portrait de situation qui témoigne bien des besoins en habitation à la Baie-James, les partenaires du milieu, en collaboration avec les ministères et organismes concernés, entendent se mobiliser pour mettre en place une démarche coopérative. Celle-ci permettra de mutualiser les expériences et les expertises dans la réalisation des projets d'habitation adaptés au climat nordique (matériaux, architecture, urbanisme).

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles retenus par les membres de la CAR en lien avec les priorités déterminées par les élus municipaux et eu égard aux actions mises de l'avant en réponse à ces priorités. Plusieurs facteurs, dont certains sont extérieurs à l'action gouvernementale, peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 1. Renforcer l'attractivité de la Baie-James pour favoriser l'établissement durable de nouveaux arrivants et l'enracinement des Jamésiens à leurs milieux de vie	
Solde migratoire du Nord-du-Québec (Baie-James)	Augmentation du solde migratoire
Priorité 2. Positionner le cheminement éducatif des Jamésiens comme pilier de la vitalité des communautés	
Nombre d'enfants en attente d'une place dans un service de garde éducatif à l'enfance (guichet unique)	Diminution de la liste d'attente
Nombre de projets pédagogiques particuliers développés et mis en œuvre dans les écoles primaires et secondaires	Développement et mise en place d'au moins deux projets pédagogiques particuliers par milieu de vie (nature, culture et nordicité) dans les écoles primaires et secondaires
Priorité 3. Améliorer la résilience des commerces de proximité et des entreprises de services qui sont essentiels à l'attractivité de la Baie-James et à la qualité de vie des Jamésiens	
Nombre d'entreprises qui exercent des activités dans les codes SCIAN 44, 45 et 72 à la Baie-James	Augmentation du nombre d'entreprises
Priorité 4 Déployer une stratégie en habitation	
Nombre de mises en chantier en habitation à la Baie-James (permis de construction délivrés par les villes et le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James)	100 mises en chantier
Dépenses en construction résidentielle à la Baie-James : multifamiliales et nouvelles constructions	Augmentation de la moyenne des dépenses en construction résidentielle (nouvelles constructions et multifamiliales)

Actions gouvernementales régionales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions¹.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 1. Renforcer l'attractivité de la Baie-James pour favoriser l'établissement durable de nouveaux arrivants et l'enracinement des Jamésiens à leurs milieux de vie		
Soutenir l'élaboration et le déploiement d'une campagne de promotion de la Baie-James	MAMH	MIFI, MESS, SPN, MCC
Collaborer au développement d'une offre de services pour soutenir les efforts de recrutement de main-d'œuvre et améliorer les pratiques en ressources humaines des entreprises de la région	MESS	
Soutenir financièrement une étude sur les effets du navettage sur la démographie, ses impacts sur les milieux de vie jamésiens, sur le marché du travail et sur les entreprises	MESS	
Contribuer à la consolidation d'un continuum de services pour l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants dans les villes jamésiennes et soutenir le déploiement d'un bureau de recrutement à partir d'au moins un centre urbain (un bureau de recrutement à Montréal)	MIFI	MAMH, MESS, MLF
Favoriser l'attraction d'étudiants au MTMD plutôt que d'avoir à se tourner vers des solutions temporaires en matière de main-d'œuvre	MTMD	
Priorité 2. Positionner le cheminement éducatif des Jamésiens comme pilier de la vitalité des communautés		
Favoriser la mise en place de projets pédagogiques particuliers dans les écoles secondaires de manière à intégrer des composantes du mode de vie physiquement actif, notamment en soutenant l'organisation d'activités parascolaires (mesure 15028 – Activités parascolaires au secondaire)	MEQ	
Soutenir l'offre de formations en enseignement supérieur dans le Nord-du-Québec	MES	

¹ D'autres MO ont exprimé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entendent apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

Évaluer la possibilité de créer un forum en enseignement supérieur à la Baie-James afin de répondre aux besoins des communautés en concertation avec les partenaires régionaux	MES	MAMH, MESS, SPN
Soutenir la réalisation d'un diagnostic sur les besoins de main-d'œuvre à la Baie-James pour les éducatrices à la petite enfance et pour les besoins en enseignants et techniciens en éducation spécialisée	MESS	MES, MFA
Priorité 3. Améliorer la résilience des commerces de proximité et des entreprises de services qui sont essentiels à l'attractivité de la Baie-James et à la qualité de vie des Jamésiens		
Renouveler l'entente entre la Société du Plan Nord et le MAPAQ	MAPAQ	SPN
Mobiliser et accompagner les partenaires dans la réalisation d'un portrait de l'écosystème entrepreneurial à la Baie-James	MEIE	MAMH, MESS, SPN
Encourager l'agilité des entreprises de ce secteur en leur présentant nos mesures et services	MESS	
Priorité 4. Déployer une stratégie en habitation		
Veiller à ce que les priorités de la Baie-James soient considérées dans l'élaboration et la mise en œuvre des différentes planifications gouvernementales qui traitent d'habitation	MAMH	SPN, SHQ

